



Comité d'orientation pour l'emploi  
29 septembre 2011

## **Intervention de Madame Isabelle Eynaud-Chevalier, Chef du service des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle à la DGEFP**

Monsieur le Sénateur-Maire, monsieur l'adjoint au Maire, mesdames et messieurs les élus, mesdames et messieurs, je tiens tout d'abord à vous remercier pour la chaleur de votre accueil. Cette chaleur est d'autant plus remarquable que vous aviez tout d'abord sollicité Bertrand Martinot, le délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle, mais comme vous le savez, son agenda est particulièrement chargé en ce moment, il assistait hier même à l'Elysée à une réunion de mobilisation du corps préfectoral, et au-delà de l'ensemble des partenaires, pour lutter contre le chômage, et bien évidemment tout particulièrement contre le chômage de longue durée et contre le chômage des jeunes en mobilisant les moyens de l'alternance. Bertrand Martinot m'a chargée de le représenter auprès de vous, j'avoue que j'en ai été ravie, puisque Marseille est une ville particulièrement chère à mon cœur.

Je tiens également à saluer la qualité de la démarche engagée à Marseille autour de l'actualisation du diagnostic emploi-formation, ce document qui sera présenté tout à l'heure et qui est tout à fait stimulant intellectuellement, et la mise en place d'une gouvernance renouvelée. Cette gouvernance renouvelée, ses objectifs ont été parfaitement décrits tout à l'heure par monsieur le maire et monsieur l'adjoint au maire : il s'agit bien d'avoir un lieu de convergence de tous les acteurs de l'emploi, il s'agit bien d'avoir un support stable dans le temps pour un pilotage stratégique partenarial efficace. Je crois que c'est un objectif auquel nous adhérons tous.

Cette démarche, je le souligne, s'inscrit parfaitement dans les axes stratégiques du cahier des charges qui a été élaboré pour les maisons de l'emploi, afin qu'elles puissent apporter une plus-value parfaitement tangible et parfaitement identifiable aux actions qui sont déjà menées spontanément par les uns et les autres. On a vu que ce n'était pas les acteurs qui manquaient sur le territoire pour s'occuper de l'ensemble de ces problèmes. Il convient de le relever pour que d'autres maisons de l'emploi puissent s'inspirer de cette démarche stratégique, dans la région et au-delà. Pourquoi est-ce important ? Parce que faire preuve de plus d'intelligence collective, dans un cadre où les ressources sont par nature limitées au regard de l'ampleur des besoins – et tout à l'heure, monsieur le maire, vous rappeliez l'ampleur de ces besoins –, nous permet de mobiliser au mieux les ressources dont nous disposons séparément et, ensemble, de leur donner plus d'ampleur pour accompagner de grands projets et en tirer tout le profit.

Ce diagnostic tout à fait intéressant a aussi le mérite de mener à un plan d'action clair, ramassé, parfaitement lisible. Je tenais à saluer, pour la DGEFP, le caractère concret des axes de travail qui nous ont été présentés, qu'il s'agisse d'anticiper les mutations, qu'il s'agisse de déterminer des axes pour le développement économique local et de surmonter tous les obstacles sociaux et culturels à l'accès à l'emploi qui sont, dans le cas de Marseille, très clairement importants.



Comité d'orientation pour l'emploi  
29 septembre 2011

## **Intervention de Madame Isabelle Eynaud-Chevalier, Chef du service des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle à la DGEFP**

Je me permets d'insister sur l'adjectif « concret », puisque le plan de mobilisation pour l'emploi gouvernemental est aujourd'hui autour des aspects pratiques. La politique de l'emploi, on ne le dira jamais assez, c'est un art de l'exécution. On a plusieurs fois dit qu'en matière de politique de l'emploi on avait tout essayé. Certes, peut-être, sur le papier. Il n'empêche que ce qui fait la différence, c'est la capacité des acteurs à s'organiser sur le terrain pour tirer le maximum de parti des nombreuses mesures soutenues par les uns et par les autres, et pour faire en sorte qu'elles profitent à ceux parmi nos concitoyens qui en ont le plus besoin.

Je ne vous rappellerai pas aujourd'hui la totalité des mesures du plan gouvernemental, mais il est évident que, avec la mobilisation des contrats aidés, la mobilisation de formations supplémentaires pour les chômeurs de longue durée, l'ensemble des mesures destinées à encourager l'alternance, qui seront prises en application de la loi du 28 juillet, nous avons beaucoup de moyens, concrètement, d'agir. Ces moyens, il faut les faire mieux connaître. Au niveau national, et sans doute également à Marseille, nous sommes frappés de voir à quel point les entreprises connaissent mal encore les mesures en faveur des jeunes. Nous passons beaucoup de temps à expliquer que l'alternance, c'est un moyen formidable, à la fois d'assurer la pérennité des entreprises et de certains métiers, et d'insérer des jeunes, on ne le répètera jamais assez. Donc il faut assurer une promotion et une communication efficaces autour de ces mesures.

Pour Marseille, très brièvement, on voit que les éléments clés sont l'élévation du niveau de formation de l'ensemble de la population à tous les âges, avec un sujet spécifique de maîtrise des compétences clés, le soutien à la mobilité, car il n'est pas admissible qu'une population précaire, dénuée de moyens, reste enclavée dans son quartier et ne puisse saisir les opportunités de développement, alors même que – vous l'avez dit, monsieur le maire – de nombreux grands projets structurants vont offrir des capacités d'insertion tout à fait remarquables. Vous les avez cités, bien sûr, bien mieux que je ne saurais le faire. Je suis pour ma part très impressionnée par les chiffres que vous avez cités sur l'impact du projet Marseille-Provence capitale européenne de la culture 2013, ce sera vraiment quelque chose de tout à fait remarquable. Enfin, axe sans lequel le reste ne marche pas, c'est évidemment le progrès dans la cohésion sociale, la lutte contre la précarité pour renforcer ce lien qui est à la fois économique et social.

Je note également avec plaisir l'implication des partenaires sociaux, des entreprises et de l'ensemble des acteurs économiques. Je crois que c'est une excellente chose. Trop souvent les maisons de l'emploi, notamment celles de première génération, ont négligé ce lien avec le monde économique, et dans un certain nombre de cas cela leur a été fatal. Je crois que, à Marseille, tout cela est bien compris, il faut absolument mobiliser l'ensemble de ces acteurs, et le monde économique a un rôle d'entraînement tout à fait majeur.





Comité d'orientation pour l'emploi  
29 septembre 2011

## **Intervention de Madame Isabelle Eynaud-Chevalier, Chef du service des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle à la DGEFP**

Le deuxième point que je voudrais souligner, et là encore cela prolonge les propos de monsieur le maire, c'est qu'on voit bien que Marseille a eu, dans les périodes récentes, une tendance forte à l'amélioration de sa capacité à créer des emplois et à faire reculer le chômage. On voit aussi que ces fragilités subsistent, puisque le chômage a continué, malgré ce mouvement de fond extrêmement positif, d'à peu près 4,7 % à Marseille depuis l'été 2010. Ce taux en effet est inférieur à celui qu'on constate sur l'ensemble du littoral méditerranéen, c'est un point dont il faut se réjouir. Mais si on le compare à l'ensemble de la France, il est deux fois supérieur à l'évolution du chômage sur la France métropolitaine depuis 2010. Donc on voit bien qu'on est là dans une situation qui nécessite une vigilance collective. Pour autant, et là aussi je suis tout à fait d'accord étant marseillaise de cœur, il faut vraiment insister sur le fait que Marseille possède de nombreux atouts, et que donc ses ambitions sont fortement légitimes pour elle-même, pour l'image de la ville, et évidemment pour tous ceux qui y vivent et qui y travaillent.

De ce point de vue là j'ai eu la curiosité, avant de venir vous rencontrer, de me plonger dans un travail qui a été effectué par l'INSEE. Les statisticiens de l'INSEE, qui ne sont pas des marseillais de cœur, et qui donc ont une vision moins empirique que la mienne, se sont penchés sur les chiffres pour essayer de comparer les dynamiques régionales et les dynamiques urbaines qui sont à l'œuvre dans cette France de 2010 qui est la nôtre. Les statisticiens, qui sont des gens très sérieux, approchent cette réalité qu'on voit contrastée à Marseille au travers d'une batterie d'indicateurs, qui portent à la fois sur les revenus, la population et les systèmes productifs. Ces indicateurs permettent de mesurer l'ampleur des dynamiques dites de type métropolitain. Ces dynamiques de type métropolitain sont tirées par le développement d'activités à forte valeur ajoutée. Vous aviez raison, monsieur le maire, d'insister sur cet aspect qui est moteur pour Marseille. Le développement de ces activités à forte valeur ajoutée permet la croissance de l'emploi, permet la croissance des qualifications, permet celle des revenus, et bien évidemment cette croissance cumulée produit des effets positifs pour une partie plus importante de la population. Donc il faut absolument tirer la croissance par ces activités de forte valeur ajoutée.

Malheureusement, Marseille ne se situe pas dans la classe 1 des villes les plus dynamiques. Ça n'est pas non plus totalement une surprise : dans la moitié sud de la France, les villes de la classe 1 regroupement Nice, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Lyon et Grenoble. Marseille appartient à la classe 2. Cette classe 2 est très proche de la moyenne nationale, donc c'est très encourageant, mais cette classe 2, malgré tout, se différencie de la classe 1 par les indicateurs qu'on retrouve dans le diagnostic territorial, avec un taux de population diplômée qui est un peu plus faible, une part d'emploi dans les services aux entreprises et une part d'emploi cadres qui sont également un peu en retrait. On voit bien par là ce qu'il faut faire avancer pour que Marseille rejoigne à terme le groupe des villes les mieux classées, en valorisant son potentiel d'innovation et les compétences de l'ensemble de sa population.



Comité d'orientation pour l'emploi  
29 septembre 2011

## **Intervention de Madame Isabelle Eynaud-Chevalier, Chef du service des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle à la DGEFP**

Pour terminer cet exposé introductif sans citer trop de chiffres, je me référerai simplement à une intéressante étude de la DARES, la direction des études du ministère, qui est toute récente puisqu'elle date du mois de septembre. Dans cette étude, on a un panorama très complet de l'évolution des métiers en France depuis vingt-cinq ans, et on y trouve un chiffre qui m'a interpellée. Cette étude de la DARES fait apparaître que le nombre de personnes en emploi en France métropolitaine a augmenté de 3,1 millions depuis vingt-cinq ans. Surtout, cette étude fait apparaître que c'est l'emploi féminin qui explique presque à lui seul cette augmentation de l'emploi en France. En effet, sur cette période, le nombre de femmes en emploi a augmenté de 2,9 millions alors que celui des hommes ne croissait que de 200 000 sur la même période. J'ai été très interpellée, parce que dans le même temps je lisais le diagnostic, et donc en relisant à la lumière de cette étude les développements sur le retard d'emploi féminin à Marseille, je me suis dit qu'on tenait là un axe d'amélioration extrêmement important.

J'en profite pour rappeler au passage que dans la stratégie Europe 2020, la France s'est fixé un sous-objectif relatif à l'emploi des femmes qu'elle a fixé à 70 %. En moyenne nationale, on est aux environs de 60 %, Marseille un peu au-delà de 50 %, mais guère plus. Donc ça nous fait une marge de 20 points à Marseille, il va falloir stimuler les marseillaises et les entreprises marseillaises : mesdames et messieurs, je me tourne vers vous...

Bien évidemment, cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas s'intéresser à l'augmentation du taux d'emploi des jeunes, qui est bas également, pour des raisons de qualification, et des seniors, également pour des raisons tenant largement à la qualification. Donc voici un axe que je livre à vos réflexions et à votre projet d'action.

Voilà ce que je souhaitais dire. C'est un exposé très spontané, très personnel. Je vous remercie de votre attention.